

## LES COURTIERS D'ASSURANCE PERSISTENT

Les démarchages par téléphone émanant de courtiers d'assurance se multiplient et visent à commercialiser des contrats d'assurance prévoyance : (assurance décès et assurance garanties hospitalières, notamment).

Le témoignage reçu par le **Réseau anti-arnaques** résume, parfaitement, la stratégie commerciale utilisée : « Mon interlocutrice, se déclarant partenaire de ma mutuelle, m'indique qu'il manque des informations importantes dans mon dossier. Elle précise que le gouvernement a mis en place un tarif hospitalisation de 150 € et que je peux en profiter. Elle me demande de confirmer mon RIB, je reçois un code par SMS que je lui transmets immédiatement. À la fin de la conversation, je lis le SMS et je me rends compte que le code est la signature électronique du contrat. Je clique sur le lien et je vois que je dois payer 18 € par mois alors qu'il n'a jamais été question de cela au téléphone. »

Ce type de démarchage est intensif, au point que les principales associations de consommateur ont réclamé que le thème de l'assurance soit exclu de tout démarchage téléphonique.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 **PARTHENAY cedex** ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)). Elle alimente la page Facebook du **RAA**.

Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))